

REPRESENTATION SOCIOCULTURELLE DE L'ESPACE ET APPROPRIATION DU FONCIER DANS L'ATACORA AU BENIN

Monique OUASSA KOUARO et Anne-Marie FREROT

Résumé

Située au nord ouest du Bénin, les populations locales de l'Atacora ont une représentation et des modes de gestion de l'espace qui limitent l'accès des femmes à la terre. La collecte des données a été faite en utilisant l'approche participative.

De l'analyse des données, il ressort que: les représentations socioculturelles de l'espace ne favorisent pas l'accès équitable des groupes d'utilisateurs à la terre. Pour remédier à l'inégalité d'accès, les femmes optent pour la fabrication du charbon de bois. Ce mode d'exploitation des ressources naturelles détruit le couvert végétal et à long terme fragilise l'écosystème et compromet le développement durable.

Mots clés : *Atacora, représentations sociales, espace, mode d'appropriation et genre*

Abstract

Situated in north west of Benin, the local communities of Atacora have a representation and practice which limit the women access to the land. The analysis of the situation bears on the participative approach. According to the analytical data, the socialcultural representative of environment don't favour the rightful access of the agricultural workers. To put the inequitable access right, the women choose for the new exploitation form of natural resources, which destroy the vegetable and in the long term breaks ecosystem and disturbs sustainable development.

Keywords: *Atacora, social representation, space, appropriation, gender*

Introduction

Les représentations sociales sont des modes de pensées ou d'actions socialement construits autour d'un phénomène. Cela suppose qu'à l'arrière plan de ces représentations existent ce que Olivier de SARDAN, (1995) a appelé logiques représentationnelles. Les diverses conceptions que les populations locales ont de l'espace influencent le mode de répartition de ce facteur au sein des groupes sociaux de l'Atacora Ouest. Quels sont les représentations que les groupes sociaux de l'Atacora Ouest ont-elles de l'espace? L'enjeu de cette étude est alors de favoriser une convergence d'intérêts au profit des différents groupes d'utilisateurs afin d'aboutir à un accès équitable aux ressources par les groupes marginalisés.

L'Atacora est situé entre les parallèles 10°30 et 11°30 de latitude nord et 0°50 de longitude est et couvre une superficie de 718 600 km². L'étude se déroule dans deux communes de ce département comme l'indique la figure 1.

Matériel et Méthodes utilisés

1-Matériel

Le GPS a servi de support pour le recueil des coordonnées géographiques. L'appareil photographique a permis de prendre quelques vues instantanées pour illustrer les faits évocateurs du déboisement dans la région d'étude.

2-Méthodes

La collecte des données s'est appuyée d'une part sur une grille d'observation avec pour technique, l'observation directe et participante et par des guides d'entretiens administrés à l'aide d'une entrevue avec les principales cibles d'une part. D'autre part, le focus group a été utilisé pour rechercher la perception des acteurs sur le mode de répartition de l'espace selon les organisations paysannes (masculins et féminins). Outre ces outils, les outils genre ont été utilisés dont « le profil d'activités » qui a permis d'analyser avec les enquêtés (hommes et femmes) la répartition traditionnelle des tâches productives, reproductives, socioculturelles et de comprendre par genre les mesures de gestion des ressources naturelles. Cet outil a en outre permis d'apprécier la charge de travail des hommes et des femmes. Enfin, la « Matrice d'Analyse Genre » (MAG) a permis d'apprécier et d'évaluer les impacts positifs et négatifs d'une activité ou d'une intervention sur les hommes et les femmes. Outre cette démarche méthodologique, une revue documentaire sur le sujet a précédé la collecte des données de terrain.

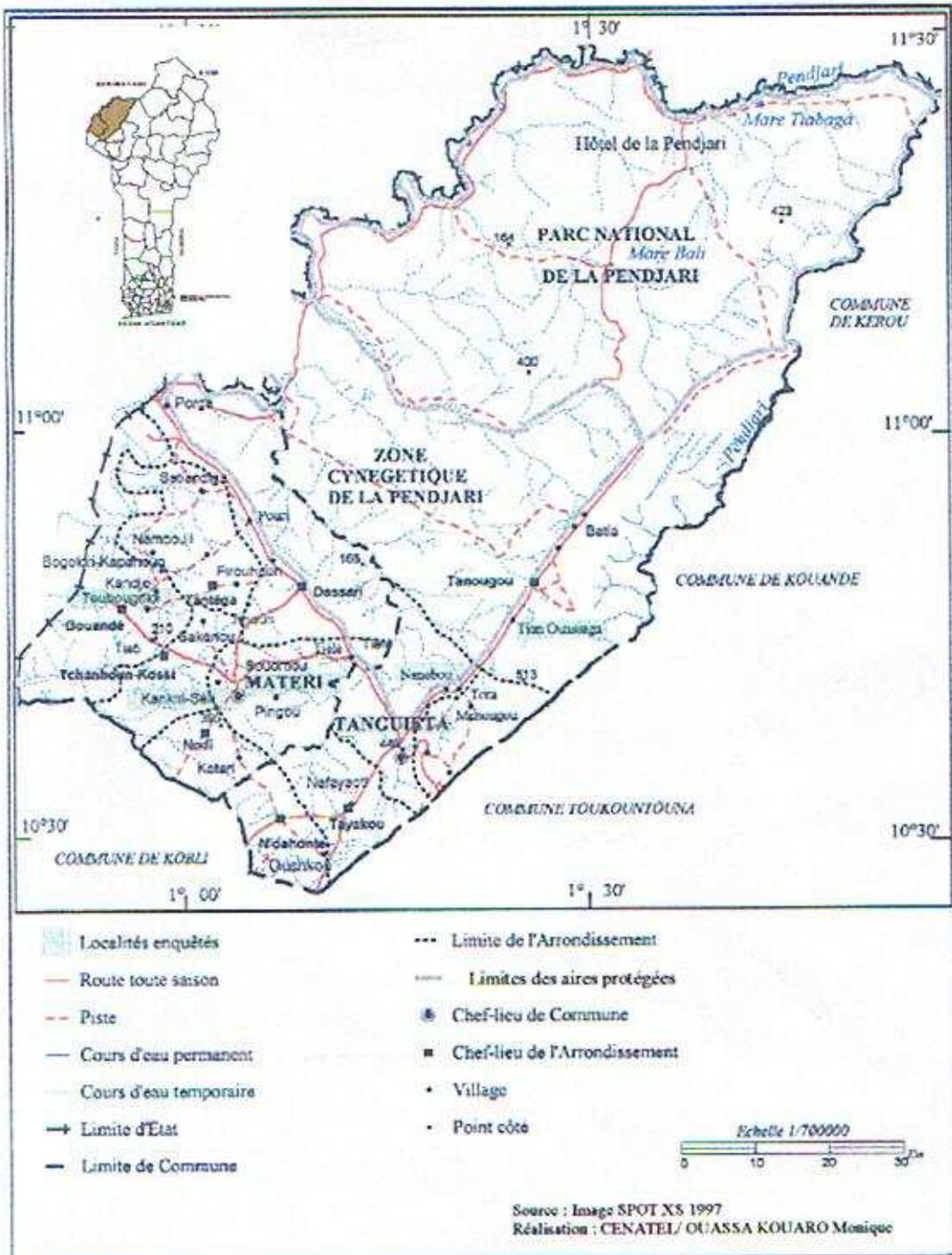


Figure 1 : localisation du secteur d'étude

Résultats

I- Les représentations socioculturelles de l'espace dans l'Atacora ouest

« Dans les sociétés traditionnelles africaines, la protection de l'environnement en général et des ressources naturelles en particulier résulte essentiellement de la perception que ces sociétés ont de leur milieu de vie » (Goh et Taou Touao, 1998). Ces perceptions sont liées à l'ensemble de leurs croyances en rapport avec Dieu et le cosmos. Elles constituent le fondement de leurs relations avec la nature. Ces relations des hommes avec leur environnement, dans l'Atacora ouest, suscite des interrogations. Que représente l'espace dans ces groupes socioculturels et quelles en sont les répercussions sur le mode d'appropriation des ressources naturelles?

I-1 Perceptions de l'espace par les Waaba, les Bialòbò et les Natemba

La terre est considérée comme vivante et les termes employées se réfèrent à l'état des personnes : elle peut être 'fatiguée', elle peut 'vieillir' sous l'effet des mises en culture ininterrompues, elle peut même 'mourir.' Selon la vision et perception populaires, la représentation socioculturelle faite de l'espace est schématisée comme le présente la figure 2.

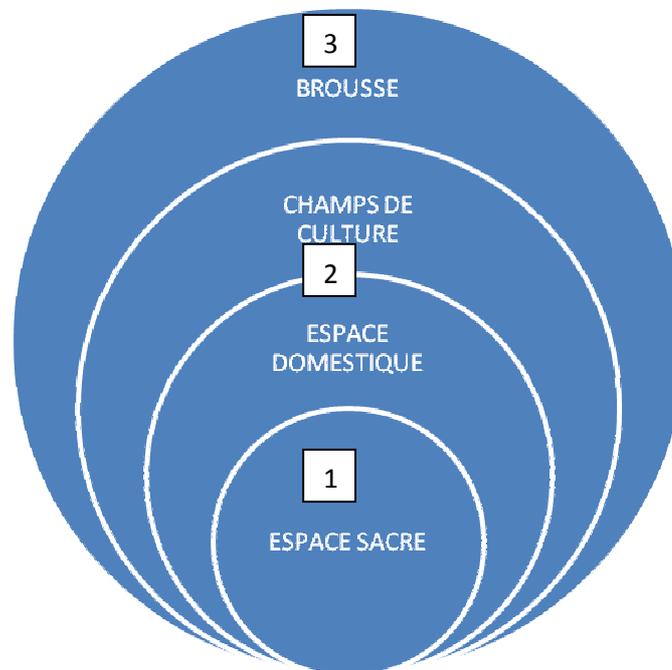


Figure 2 : Perception de l'espace par Waaba, Bialòbò et Natemba

L'analyse de cette figure permet de réaliser que l'espace est subdivisé en trois sous espaces:

1. l'espace sacré (forêts sacrées, cimetières et temples qui abritent les divinités) ;
2. l'espace domestique (habitations et champs de cultures);
3. l'espace commun communément appelé brousse en langues locale (*Wébu* en Waama, *Fuoni* en Naateni et *Mwohu* en Biali composé des parcelles non exploitées et du parc de la Pendjari. Cet espace appartient à toute la communauté et est un bien ouvert à tout le public.

Dans la perception de ces groupes socioculturels, l'espace constitue une entité appartenant aux divinités. D'où la sacralisation de l'espace. Mais ne pouvant pas considérer tout l'espace comme sacré, les premiers occupants ont délimité l'espace en différentes entités en concluant un pacte avec les divinités telluriques.

Le système de gestion de l'espace qui consiste à vénérer les divinités telluriques a pour but d'amener celles-ci, à assurer le maintien et le renouvellement de la ressource. Cette conception justifie le refus des populations locales à laisser leurs terres aux allochtones ou aux femmes. Car l'inviolabilité de la terre suppose une certaine conduite envers cette ressource. Or dans la cosmogonie de ces peuples, la terre étant le symbole de la masculinité, la femme, symbole de l'eau, n'est pas habilitée à s'approprier de la terre. Par conséquent, la terre ne peut être gérée que par l'homme pour répondre aux habitus de la société. De plus, au nom du principe de la terre bien indivise ou patrimoine familial, en la portant aux mains des femmes, l'on aurait ainsi violé ce principe de l'unité que représente ce patrimoine (la terre).

Quant à l'espace domestique, il procure des ressources aux membres de la collectivité. Ces ressources tirées de cet espace se reproduisent naturellement parfois par l'entremise de l'homme. Cette conception dualiste entretenue autour des ressources naturelles justifie la réticence des populations locales à planter certaines espèces forestières ou leur non adhésion aux politiques d'aménagement de l'espace promues par les structures d'appui au développement.

Les populations sont parfois conscientes des dégâts causés par leurs attitudes, pratiques et comportements. Mais les considérations immatérielles viennent annihiler les stratégies promues par les agences de développement pour la protection des ressources naturelles.

L'espace considéré comme la brousse, est la propriété de toute la collectivité et peut être concédé aux autochtones pour la recherche des plantes médicinales, des produits de chasse et des produits servant à l'alimentation de l'homme. Ainsi, cet espace est d'accès libre, incontrôlé et peut être sujet à une exploitation abusive.

Il faut aussi souligner que le cercle représente dans le symbolisme de ces groupes socio-culturels l'unité et la perfection. L'unité dans l'espace est caractérisée par la terre synonyme de bien indivise et la perfectibilité traduit la relation entre l'espace et les divinités tutélaires. Dans leur cosmogonie, le renouvellement des ressources naturelles est assuré par Dieu car, ce sont des ressources divines. Leur renouvellement se reproduit naturellement. Ce schème d'interprétation peut expliquer l'exploitation qui est faite des espaces cultivables dans ces groupes sociaux où certaines catégories d'acteurs sont exclues du mode d'appropriation de ces espaces (Fulbé, enfants, femmes et jeunes non mariés membre du clan ou du lignage).

Les considérations de l'espace entretenues par les Waaba, Bialðbð et Natemba attribuent la propriété aux hommes et créent en même temps une discrimination vis à vis des femmes.

II- Influence des représentations sociales de l'espace sur la répartition des terres entre groupes d'utilisateurs

II- 1 Aspects genre dans la gestion de l'espace

Selon les investigations en milieu réel, les femmes ne jouissent pas directement de l'accès à la terre. Seuls les hommes sont des propriétaires terriens selon le droit coutumier traditionnel qui est de mise encore de la plupart des villages enquêtés. Cette exclusion des femmes de la gestion du foncier s'explique par les représentations et organisations endogènes de l'espace.

Au total, l'on retiendra trois modes essentiels d'accès à la terre dans l'Atacora ouest à savoir l'héritage, le don et l'emprunt. Le tableau I présente les différents modes d'accès à la terre par les différents groupes socioculturels.

Tableau I : Les différents modes d'accès à la terre dans les groupes socio culturels (Natiéba, Bialbe et Waaba) selon le genre.

Tanguiéta (Natiéba et Waaba)						Matéri(Bialôbô)				
Mode d'accès	Taiacou		Cotiakou		N'dahonta		Dassari		Tantéga	
	Homme	Femme	homme	femme	Homme	femme	Homme	Femme	Homme	Femme
héritage	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-
Don	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-
emprunt	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

Légende : + **bénéficie de ce mode d'accès** - **ne bénéficie pas de ce mode d'accès**

Les données du tableau I indiquent que les femmes sont marginalisées par le droit coutumier d'accès à la terre. Les statistiques démontrent que 100 % des femmes sont privées de l'accès à la terre. Par contre, 100 % des hommes qui bénéficient de ce mode d'appropriation. Au vu de ces considérations sociales, les hommes sont les privilégiés et on peut se demander quels sont alors les fondements d'un contexte d'appropriation des terres?

II -2 Symbolisme de la terre

Près de 90 % des enquêtés en l'occurrence les agriculteurs, perçoivent l'espace comme un bien divin et illimité appartenant aux membres de la collectivité. Il est aussi perçu comme l'héritage des ancêtres, le patrimoine de la famille, du lignage et du clan. Par contre, 10 %, des pasteurs Fulbé l'espace est un don de Dieu. Elle n'est ni la propriété d'un clan ni d'un lignage. Pour le groupe des femmes, la terre appartient aux hommes et aux ancêtres. Mais ce qui est commun aux différentes cibles, c'est la conception selon laquelle la terre est un bien divin et illimité.

Dans la cosmogonie des groupes socio culturels de l'Atacora, 90% des agriculteurs estiment que : la terre constitue un capital pour l'homme, c'est son patrimoine. Cette perception est confirmée par (Lebris, 1983) qui souligne que : « dans une société paysanne, en effet, la seule richesse est l'exploitation de la terre ». Elle est aussi perçue comme un héritage séculier, inaliénable et transmissible par héritage ou par gage. Par conséquent, il représente un bien sacré et un enjeu majeur pour les agriculteurs. Tous les groupes d'utilisateurs doivent en jouir équitablement. C'est la propriété de tous les êtres humains. Cette opposition entre les agriculteurs et les éleveurs peut justifier les conflits fonciers, la place du foncier dans cette société à 80 % dépendante de l'agriculture. La superposition, souvent autoritaire, de notre rapport à la nature et de notre conception de sa gestion à d'autres cultures, entraîne des

conflits implicites qui sont peut - être à l'origine de bien des échecs en matière de développement ou d'aménagement rural (Rossi, 1996). Effectivement, dans la région étudiée, la perception entretenue par les différents groupes d'utilisateurs précarise la gestion rationnelle du foncier et accentue la dégradation des ressources naturelles.

II-3 Impact des modes d'accès à la terre sur l'environnement

La gestion traditionnelle des terres a des répercussions sur la durabilité des ressources d'une part et sur la vie socio- économique des acteurs d'autre part.

La gestion actuelle des ressources naturelles engendre des incidences au sein des ménages. Ces perturbations vont de l'augmentation des charges de travail des femmes à la baisse des activités génératrices de revenus.

Le travail des femmes devient de ce fait pénible et nécessite un emploi de temps chargé. En plus de leurs tâches traditionnelles (approvisionnement en eau, corvée de bois devenue de plus en plus pénible en raison de la pénurie des ligneux, la cuisine), elles sont contraintes à exploiter les ligneux pour l'extraction du charbon de bois et aussi pour la vente de ce bois énergie dans les marchés locaux pour faire face à la subsistance de leur ménage. Comme le souligne, l'une d'entre elle. *' je dois travailler sur les terres de mon mari en tant qu'épouse et ensuite faire face aux tâches ménagères, enfin aller couper du bois énergie pour la vente.'* Ces propos recueillis auprès des femmes de trois groupements féminins témoignent des tâches qu'abattent les femmes.

II-4 Stratégies de survie des femmes au détriment des ressources naturelles

La pression exercée par les femmes sur les ressources forestières résulte des besoins de survie accentués par la pauvreté des sols de leur mari doublé de leur exclusion de ce facteur de production. Cette recherche de sécurisation substantielle se fait au détriment des pratiques de restauration des sols. Or la marginalisation des femmes par rapport à la terre est une limite aux actions d'aménagements durables. La perception de ces communautés sur la femme constitue le facteur limitant de son accès à la terre. Par ailleurs, en ces termes : « l'accès et le contrôle des ressources limitées pour les femmes, quelle que soit la diversité des situations, les met toujours en position de subordination. Les femmes ont certes un droit d'usage sur la terre administrée par leurs époux. Mais ce droit est soumis aux aléas de l'instabilité conjugale.

Cette situation entraîne le refus des femmes de faire des investissements financiers sur les champs qui leur ont été momentanément concédés : plantations et aménagements (Droy, 1990). Cette contrainte sociale que subissent les femmes freine influe sur leurs élans en faveur des actions de lutte contre la dégradation des sols et de la végétation.

En effet, les ressources naturelles disponibles diminuent par le fait de l'usage qu'on en fait. Or, avoir des droits sur des ressources de subsistance, en particulier la terre est une condition primordiale pour satisfaire les besoins essentiels dans les secteurs productif, social, culturel et religieux (Gbaguidi, 2006). Ainsi, l'accès à la terre détermine les initiatives d'ordre économique tels que l'agriculture, le maraîchage, la collecte du bois énergie, les plantes médicinales et l'élevage. L'accès aux ressources naturelles constitue pour les ménages du secteur d'étude un moyen unique de subsistance.

De ce qui précède, on peut affirmer que la confiscation du facteur terre par les hommes est fonction de la représentation sociale que ces groupes socioculturels se font de la femme. En effet, dans leur conception sociale, la femme est un être instable et allogène, considérée comme étrangère. On ne peut lui confier une richesse aussi précieuse. Selon Georges Balandier cité par Droy, (1990), elle est perçue comme «l'autre moitié dangereuse». C'est aussi la perception de ces peuples à l'endroit des femmes par rapport au foncier.

Aussi, la discrimination dont les femmes font l'objet quant à l'accès aux terres et qui renvoie de ce fait à la problématique de la division du travail entre les sexes (mode traditionnel de régulation des pouvoirs entre hommes et femmes) ne favorise pas des actions de reboisement pour régénérer le couvert végétal, car selon le droit coutumier traditionnel, la femme ne peut être propriétaire terrienne ; et par conséquent toute initiative de reboisement de sa part est inhibée par ce statut social. De même, accorder le droit de planter des arbres sur des terres qui coutumièrement sont sous le contrôle des hommes, représente une menace pour la propriété foncière détenue par les hommes. Les photos 1 et 2 montrent que les femmes optent pour la destruction du couvert végétal en s'adonnant aux activités de coupe de bois énergie.



Photo 1 : Transport de bois de feu par une femme
Source : OUASSA KOUARO, février 2007



Photo 2 : Entreposage de bois pour la consommation domestique à Tchawassaga
Source : OUASSA KOUARO, février 2007

Stone, (1998), souligne que, les problèmes de l'environnement sont très répandus et ils augmentent en échelle et extension à travers toute l'Afrique de l'Ouest : beaucoup de préoccupations qu'ils soulèvent sont dues à l'intervention de l'homme, et à l'adoption de formes d'exploitations non durables à travers des systèmes qui procurent des avantages à court terme aux populations qui s'y consacrent (Stone, 1998). En même temps, il faut reconnaître que la plupart des individus et des communautés qui vivent normalement des ressources naturelles, n'ont pas d'autres formes de subsistance. On se retrouve donc devant la nécessité absolue d'affronter ces deux problèmes à la fois. Car on ne peut s'attendre à ce que ces individus changent leur mode de vie sans leur donner les moyens d'en développer un nouveau. Autrement dit, tant que les femmes de ces localités n'auront pas des sources de revenus alternatifs autres que les ligneux, on ne pourra alors endiguer ce phénomène sans porter préjudice à la survie de nombreux ménages dépendant de cette activité.

Les photos 3, 4 et 5 illustrent les activités de collecte de bois de chauffe jusqu'au processus de vente.



Photo 3: vente de bois par les femmes au marché de Tanguiéta.
Source : Monique OUASSA KOUARO, février 2007



Photo 4 : Femmes venant vendre du charbon au marché de Tanguiéta
Source: Monique K. OUASSA, février 2003



bois au marché pour la revente

Photo 5: Le karité : espèces menacée par les producteurs de charbon de bois
Source : OUASSA KOUARO, février 2007

Conclusion

La représentation socioculturelle de l'espace dans la cosmogonie des Waaba, Natemba et Bialôbô confère une dimension religieuse et sociale à l'espace. La typologie faite de l'espace lui assigne plusieurs fonctions dont: religieuse, culturelle, sociale et économique. Cependant, l'accès à cet espace à la femme est prohibé par les habitus en se référant à la cosmogonie propre à ces groupes socioculturels qui stipule que la terre symbolise l'homme et par conséquent le droit d'accès lui est réservé comme étant un principe social. Ces considérations anthropologiques de l'espace amènent les femmes et les enfants à se ruer vers les ressources ligneuses dans l'espace profane pour résoudre leurs problèmes sociaux. Cette inégale répartition des droits d'accès à l'espace entraîne l'exclusion de certaines catégories sociales au sein des strates de la société.

Références bibliographiques

DROY I, (1990), *Femme et développement Rural*, Karthala, Paris,

GBAGUIDI Z. M., (2006), *problématique de l'implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles : cas de la commune de Natitingou*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université d'Abomey Calavi.

GOH D. et TAHOUX M.T., (1998), *Gestion des ressources naturelles en Afrique : dimension socioculturelle et économique*, Centre de Recherche en écologie, Côte d'Ivoire.

IROKO F., (1994), Aspects de la Gestion Religieuse et traditionnelle de l'Espace Humanisé en République du Bénin, in *Annales de la FLASH*, N°5, Octobre, pp. 54-63.

INSAE, (2003), *Recensement Général de la Population et de l'habitat*, Cotonou.

LEBRIS E, (1983), *Enjeux fonciers en Afrique Noire*, OROSTOM-Karthala, Paris.

Olivier de SARDAN (JP.), (1995), *Anthropologie et Développement*, Karthala, Paris.

ROSSI G., LAVIGNE D. et NARBEBURU D., (1998), *Sociétés rurales et environnement*, Karthala, Paris.